



Département du MORBIHAN

2025/14/04/11

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 14 AVRIL 2025**

L'an deux mille vingt-cinq à vingt heures trente, le quatorze avril, le Conseil Municipal de la Commune de GOURIN, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Hervé LE FLOC'H, Maire.

Etaient présent(e)s : LE FLOC'H Hervé, HENRY Catherine, BOURLÈS Christophe, NÉDÉLEC Rémi, BOCQUILLON Maud, JANNY Patrick, ROYANT Helen, DUFLEIT Anthony, PERON Alan, LE FUR Françoise, LE GOFF Dominique, LE GRAND Mickaël, GOJJARD Laurine, LE COROLLER Marie-Ange, LE GOFF Jeannine, BAUDET Philippe, TROALEN Anne, BOUËDEC Jean-Michel, ULLIAC Morgane, PERON Matthieu, PICARDA Styren, PHILIPPE Jean-Luc formant la majorité des membres en exercice.

Absent(e)s excusé(e)s : LE ROUX Véronique, POUPON Marie-Laure, COUGARD Christelle, LE GRAND Hicham, LE NAOUR Roger.

Procurations : LE ROUX Véronique à JANNY Patrick, POUPON Marie-Laure à LE FUR Françoise, COUGARD Christelle à HENRY Catherine, LE GRAND Hicham à NÉDÉLEC Rémi, LE NAOUR Roger à BOURLÈS Christophe.

Au moyen d'un vote à main levée, par 21 voix « POUR » et 6 voix « ABSTENTION », Catherine HENRY a été élue secrétaire de séance.

Date de convocation : 27/03/2025
Convocation affichée le : 31/03/2025
Date d'un ordre du jour complémentaire :
04/04/2025 - Affichage le 08/04/2025

Reçu en Préfecture de VANNES le 18/04/2025
Publié ou notifié le 23/04/2025
Certifié exécutoire le 23/04/2025
A GOURIN, le... 23/04/2025.

Nombre de Conseillers :

En exercice : 27
Présents : 22
Procuration (s) : 5

Le Maire,
Hervé LE FLOC'H



11- CESSION D'IMMOBILISATIONS PAR LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE GOURIN À LA COMMUNE DE GOURIN – ACQUISITION À LA DATE DU 1^{ER} MAI 2025

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée que par délibération en date du 31 mars 2025, le CCAS de Gourin a autorisé la cession d'immobilisations à la commune de Gourin en raison de la suppression du service de portage à domicile.

Les biens concernés, liés à l'activité du service de portage de repas, sont les suivants :

- 1 véhicule Kangoo Express acquis le 25/05/2018 affichant un kilométrage de 59552 kms au 7 mars 2025
- 6 conteneurs en polystyrène acquis en 2014
- 1 lave-main à commande fémorale acquis en 2021

Département du MORBIHAN

- 2 armoires froides acquises en 2021
- 1 lave-linge Siemens et 1 sèche-linge Electro acquis en 2020
- 1 sèche-linge Bosh acquis en 2017
- 1 lave-linge Bosh acquis en 2015

Monsieur le Maire propose l'acquisition de ces biens selon les modalités suivantes :

IMMOBILISATIONS	ANNÉE D'ACHAT	VALEUR D'ORIGINE	VALEUR NETTE COMPTABLE au 30/04/2025	VALEUR DE RACHAT
Véhicule Renault Kangoo Express	25/05/2018	23410,16 €	0 €	8000 €
6 Conteneurs en polystyrène	2014	897 €	0 €	120 € (20€ l'unité)
Lave-main à commande fémorale	2021	660 €	660 € (bien non amortissable)	500 €
2 armoires froides Franstal	2021	3968,11 €	2248,60 €	2248,60 €
Lave-linge Siemens + Sèche-linge Electro	2020	918 €	101 €	101 €
Sèche-linge BOSH	2017	505 €	0 €	25 €
Lave-linge BOSH	2015	599 €	0 €	25 €

VU la délibération du 31 mars 2025 du Centre Communal d'Action Sociale de Gourin qui autorise la cession d'immobilisations à la commune de Gourin en raison de la suppression du service de portage à domicile,

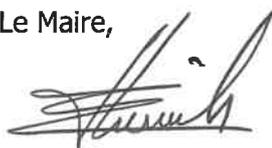
LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré, au moyen d'un vote à main levée par 21 voix « POUR » et 6 voix « ABSTENTION »,
ACCEPTE l'acquisition des immobilisations listées ci-dessus, à compter du 1^{er} mai 2025.

AUTORISE Monsieur le Maire, ou son adjoint en cas d'empêchement, à signer tous les documents afférents à la cession du véhicule et à effectuer les démarches auprès des autorités administratives compétentes.

Pour extrait conforme au registre,
A GOURIN, le 14 avril 2025

Le Maire,



Hervé LE FLOCH.



La secrétaire de séance,



Catherine HENRY.